

NATIVITÉ DE SAINT JEAN BAPTISTE JEAN BAPTISTE – PRÉCURSEUR

Nous sommes aujourd'hui loin du petit Jean Baptiste à la tête frisée de nos processions d'antan. Mais nous célébrons une fête particulièrement « sacrée ». Peut-être que, devant la noblesse d'un tel mystère, nous n'y voyons pas très clair. Nous sommes devant une personne conçue par une vieille femme stérile alors que Jésus va naître d'une jeune fille vierge. La naissance de Jean Baptiste rencontre de l'incrédulité due au fait que le père est devenu « muet » jusqu'au moment de la naissance de Jean-Baptiste particulièrement quand il a dû donner le nom de l'enfant.

Les vieux parents symbolisent l'ancien testament dont Jean-Baptiste sera le dernier prophète annonciateur du nouveau grand prophète que sera Jésus. Jean apparaît comme une frontière entre deux testaments. Il est un personnage de l'antiquité et le prophète de la nouveauté.

L'enfant grandissait et son esprit se fortifiait, Il alla vivre au désert jusqu'au jour où il se fait connaître à Israël.

Comme le dit la parole au sujet de Jean-Baptiste, prophète du Très-Haut : tu marcheras devant le Seigneur pour préparer ses voies. Dieu envoie devant lui son messager parce que le Soleil de justice « va briller avec le salut dans ses rayons ».

La tradition a fait de Jean-Baptiste le patron spécial des Canadiens français.

Maurice Comeau

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 22 AU 30 JUIN 2024

Samedi 22

Sainte-Colette 16h30 Michele, Giuseppe et Giovanni Farinaccio..... la famille
Angelo De Falcis son épouse et sa famille

Dimanche 23 12^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Pour les Âmes du purgatoire.....Marie Henri

Sainte-Colette 11h00 Mme Christine Couture Frédéric Couture
M. Pierre Fleurentparents et amis aux funérailles

Lundi 24 Fête de la Saint-Jean Baptiste - congé

Sainte-Colette 8h30 **Pas de messe**

Mardi 25

Sainte-Colette 8h30 Pour les paroissiens..... M. le curé

Mercredi 26

Sainte-Colette 8h30 M. Paul Lamauteparents et amis aux funérailles

Jeudi 27

Sainte-Colette 8h30 Mme Huguette Morneauparents et amis aux funérailles

Vendredi 28

Sainte-Colette 8h30 **Pas de messe**

Samedi 29

Sainte-Colette 16h30 Mme Valentine Kleta Franckeparents et amis aux funérailles

Dimanche 30 13^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Action de grâce à la Vierge MarieMarie Henri

Sainte-Colette 11h00 Mme Lyne Fleurentparents et amis aux funérailles
M. Roger Dupré.....parents et amis aux funérailles

- *La Lampe du sanctuaire brûle cette semaine et le Pain et le Vin sont offerts cette semaine en action de grâce au Sacré-Coeur par Mme Léone Dorcé Destin.*



Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire ainsi qu'offrir le Pain et le Vin pour la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.





Dîme 2024

Chers paroissiens,
Chères paroissiennes,
Bonjour,

La dîme est l'indispensable contribution financière de chacun-chacune qui permet à leur communauté chrétienne de continuer d'annoncer et de célébrer le mystère d'un Dieu qui se fait tout proche.

Un montant de 100 \$ est suggéré

(Ceux qui peuvent plus, pourront contribuer à la hauteur de leurs moyens..)

Cette contribution nous permet de conserver des lieux de culte de travail et de rencontres propres et en bon état, d'engager le personnel pastoral et de soutien toujours nécessaire pour la liturgie, l'accompagnement des malades, l'accompagnement des jeunes, des catéchumènes et des personnes endeuillées...

Je vous remercie de bien vouloir considérer cet appel, et y répondre généreusement.

Nous comptons sur vous !

Fraternellement,

Normand Lupien, curé
Au nom du conseil de fabrique



Pensée de la semaine

« Il y a de nombreuses opportunités dans chaque journée,
et le lundi est le jour idéal pour les saisir toutes. »

Isabella Koldras





Éducation à la vie chrétienne
Parcours catéchétique Sainte-Colette

**Les nouvelles inscriptions pourront toujours se faire au secrétariat
de la paroisse Ste-Colette les lundis et mardis de 10h à 16h**

- Vous devez habiter le territoire de Ste-Colette ou de St-Camille de Montréal-Nord.
- Vos enfants devront commencer leur 2e année primaire en septembre 2024.
- Les frais sont de \$50.00 pour l'année payable en argent.
- Apporter le certificat de baptême.

Nous avons besoin de bénévoles et d'aide-catéchètes.

Il suffit d'avoir 3 heures à donner à toutes les deux semaines. Une formation de pointe vous sera offerte.

Contactez-nous par téléphone au 514 321-3887 poste 3.

Grand merci pour votre disponibilité!